



Vous êtes un **établissement possédant un restaurant collectif** (école, collège, lycée, centre de loisirs, EHPAD, prison, crèches, ...) et vous souhaitez vous **engager dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire** ?

Participez à la deuxième édition du Défi Assiettes Vides !

La règle est simple : sur la période **du 3 novembre au 4 décembre 2026**, vous devez réaliser des **pesées de votre gaspillage alimentaire pendant une semaine** (4/5 jours ou 7 jours en fonction du type d'établissement).

Etape 1 :
Avant le 15 octobre

Inscription en ligne
<http://tiny.cc/alk5101>

Etape 2 :
Avant le 3 novembre

Préparer le défi
(prendre connaissance de la documentation dédiée, participer/visionner au webinaire)

Etape 3 :
Avant le défi

Préparer son établissement
(imprimer les documents, mobiliser les équipes et les convives)

Etape 4 :
Entre le 3 nov. et 4 déc.

Réaliser sa semaine de pesée



Etape 5 :
Après le 4 décembre

Analyser ses résultats
à partir des tableaux d'analyse et du webinaire

Etape 6 :
Après le 4 décembre

Communiquer ses résultats
sur le site



ma cantine

et à la DAAF

Pour plus d'informations, envoyez un mail à daaf.dav972@agriculture.gouv.fr ou consultez la rubrique de la première édition sur le site de la DAAF [ici](#).